

Communiqué de presse

Embargo: 19.5.2022, 8h30

03 Travail et rémunération

Enquête suisse sur la population active 2021: moyennes annuelles

Le taux d'activité des 55 à 64 ans a fortement augmenté en dix ans

Entre 2011 et 2021, le taux d'activité global en Suisse a augmenté de 1,6 point de pourcentage pour atteindre 83,7%, avec une forte progression chez les personnes âgées de 55 à 64 ans (+5,9 points de pourcentage). Le travail à temps partiel a augmenté chez les hommes, alors qu'il est resté stable chez les femmes. En 2021, près de 10% des salariés à temps partiel partageaient leur poste avec une autre personne (jobsharing). Ce sont là quelques résultats tirés de l'enquête suisse sur la population active (ESPA).

En 2021, le taux d'activité (part des personnes actives dans la population totale) des personnes âgées de 15 à 64 ans en Suisse s'élevait à 83,7%, soit une augmentation de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2011. Pendant la période considérée, il a été le plus élevé en 2019 (84,3%), avant de baisser légèrement pendant la pandémie de COVID-19 (84,1% en 2020). Le taux d'activité était plus élevé chez les hommes que chez les femmes (87,5% contre 79,7%), mais l'écart entre les sexes s'est réduit au cours des dix dernières années (de 11,5 à 7,8 points de pourcentage).

Le taux d'activité des 55 à 64 ans a connu la plus forte hausse

Entre 2011 et 2021, c'est chez les 55 à 64 ans que le taux d'activité a le plus augmenté (+5,9 points de pourcentage pour atteindre 75,8%), même s'il a reculé dans ce groupe d'âge entre 2020 et 2021 (76,5% en 2020). La population des groupes d'âge moyen participe certes davantage à la vie active, mais l'augmentation de son taux d'activité a été moins prononcée entre 2011 et 2021 (+1,9 point à 91,2% chez les 25 à 39 ans, 91,6% en 2020; +1,4 point à 90,2%, 90,8% en 2020, chez les 40 à 54 ans). L'évolution est similaire dans le groupe des 65 à 74 ans, qui participent toutefois nettement moins à la vie active: leur taux d'activité a augmenté de 1,8 point de pourcentage pour atteindre 17,1% en 2021 (17,8% en 2020). Il a baissé par contre de 3,2 points de pourcentage à 65,4% chez les 15 à 24 ans (65,0% en 2020).

L'âge moyen à la sortie du marché du travail se situe à 65,1 ans

L'âge moyen à la sortie du marché du travail se montait à 65,1 ans en 2021. Cela correspond à une progression de 0,2 an sur dix ans. Il a été le plus élevé en 2017 (65,8 ans). En moyenne, les hommes quittent le marché du travail plus tard que les femmes (respectivement à 65,6 ans et à 64,5 ans en 2021). Une heure de travail par semaine suffit pour qu'une personne soit considérée active sur le marché du travail dans cet indicateur. Une part importante des personnes actives occupées réduisent dans un premier temps leur taux d'occupation avant de devenir inactives. Si l'on considère

comme une sortie du marché du travail une réduction du taux d'occupation à moins de 50%, l'âge moyen de sortie est plus bas (63,7 ans).

En 2021, on comptait 36,2 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes actives âgées de 20 à 64 ans. Au cours des dix dernières années, le vieillissement démographique a entraîné une augmentation rapide de ce ratio (+11%), malgré la participation croissante au marché du travail. En 2011, on ne comptait que 32,7 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes actives âgées de 20 à 64 ans.

Près de trois femmes actives occupées sur cinq travaillent à temps partiel

Le travail à temps partiel est fortement répandu chez les femmes en Suisse. En 2021, 57,5% des femmes actives occupées âgées de 15 à 64 ans travaillaient à temps partiel. Les hommes sont proportionnellement environ quatre fois moins nombreux à travailler à temps partiel (au total 15,5% des hommes du même âge). La part du temps partiel a augmenté de 3,8 points de pourcentage chez les hommes entre 2011 et 2021; elle est restée pratiquement stable chez les femmes (+0,5 point de pourcentage).

Près de 30% des femmes déclarent travailler à temps partiel pour s'occuper des enfants

Différentes raisons peuvent amener une personne à travailler à un taux d'occupation réduit. Chez les femmes, la raison la plus fréquente est celle de la garde des enfants (que citent 28,7% des femmes travaillant à temps partiel), suivie par d'autres obligations familiales ou personnelles (19,9%). Les hommes déclarent davantage travailler à temps partiel pour suivre une formation de base ou continue (19,3%). Ils sont proportionnellement moins nombreux à citer la garde des enfants (10,3%) et d'autres obligations familiales ou personnelles (7,8%) que les femmes. Parmi les personnes qui ne souhaitent simplement pas travailler à temps plein, la proportion est la même pour les femmes et pour les hommes (16,0% des femmes et 15,9% des hommes).

Une femme sur dix travaillant à temps partiel partage son poste

En 2021, 9,6% des personnes salariées à temps partiel et 3,6% de l'ensemble des personnes salariées travaillaient en job sharing (contre respectivement 9,8% et 3,7% en 2016). Le job sharing (partage de poste) est une forme de travail à temps partiel dans laquelle deux personnes se partagent les tâches liées à un poste et assument ensemble la responsabilité de leur exécution; en général, un seul descriptif de poste est établi. Le partage de poste est plus répandu chez les femmes que chez les hommes (10,3% des femmes travaillant à temps partiel contre 7,1% des hommes travaillant à temps partiel).

Job sharing: des différences marquées d'une branche à l'autre

Le partage de poste est particulièrement répandu dans les branches «enseignement» (18,8% des salariés travaillant à temps partiel) et «hébergement et restauration» (12,8%). Dans les autres branches, il est pratiqué par moins d'une personne sur dix; la proportion de personnes en job sharing oscille toutefois entre 9,5% dans la branche «immobilier, activités administratives» et près de 5% dans la branche «information et communication».

Nouveautés 2021

En 2021, l'ESPA est passée d'une enquête purement téléphonique à une enquête en multimode (enquête en ligne/par téléphone), où le relevé en ligne est privilégié. De plus, le questionnaire a été quelque peu modifié pour correspondre à la nouvelle réglementation-cadre IESS (Integrated European Social Statistics) d'EUROSTAT, en vigueur depuis janvier 2021. Il se peut que les changements opérés dans l'ESPA se répercutent sur les résultats de l'enquête et entraînent une rupture de série pour certaines variables secondaires. L'OFS estime toutefois que l'impact sera marginal dans l'ensemble.

Annexe méthodologique

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage que l'Office fédéral de la statistique (OFS) mène chaque année auprès des ménages depuis 1991. Elle décrit la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements en matière de travail en Suisse. L'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail pour fournir des résultats comparables à l'échelle internationale.

De 1991 à 2009, l'enquête a été effectuée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui réalisée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Ces résultats font dorénavant l'objet d'un communiqué de presse trimestriel. Les résultats annuels de l'ESPA – chiffres plus détaillés, notamment sur l'évolution des conditions de travail et de la structure sociodémographique de la population – font l'objet d'un communiqué de presse annuel chaque printemps.

L'ESPA est réalisée par un institut d'étude de marché privé pour le compte de l'OFS. L'échantillon de base est constitué d'environ 100 000 interviews annuelles depuis 2010. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes de nationalité étrangère complète l'échantillon de base. La population observée est la population résidante permanente de 15 ans et plus.

L'ESPA a été menée par téléphone entre 1991 et 2020. Depuis 2021, l'ESPA est réalisée sous la forme d'une enquête multimode (par Internet/par téléphone) dans laquelle le relevé en ligne est privilégié.

Définitions principales

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou
- qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou comme indépendant ou
- qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Chômeurs au sens du BIT (Bureau international du Travail)

Sont considérées comme des chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives et occupées pendant la semaine de référence, et
- qui ont recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour commencer un emploi.

Population active

La population active est composée des personnes actives occupées et des chômeurs au sens du BIT. L'ensemble des personnes actives constitue l'offre de travail.

Taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du Travail)

Taux de chômage au sens du BIT = nombre chômeurs au sens du BIT / population active

Plein temps/temps partiel

Sont considérées comme travaillant à plein temps les personnes actives occupées présentant un taux d'occupation de 90% ou plus.

Jobsharing

Partage d'un poste et de ses responsabilités entre deux personnes actives occupées à temps partiel avec en général un seul descriptif de poste.

Personnes non actives

Sont réputées non actives les personnes qui ne sont ni actives occupées, ni chômeurs au sens du BIT.

Population résidente permanente

Toutes les personnes résidant toute l'année en Suisse sont assimilées à la population résidente permanente. Elle comprend les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère séjournant en Suisse pendant au moins douze mois, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus) et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalant à une durée cumulée minimale de douze mois. Bien qu'inclus dans la population résidente permanente selon la définition appliquée dans le nouveau recensement de la population (cf. article 2, lettre d, de l'ordonnance sur le recensement, RS 431.112.1), les diplomates, les fonctionnaires internationaux (y c. les membres de leur famille) et les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins douze mois de séjour ne sont pas pris en compte dans l'ESPA.

Renseignements

Silvia Perrenoud, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 66 32,
e-mail: Silvia.Perrenoud@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0496

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

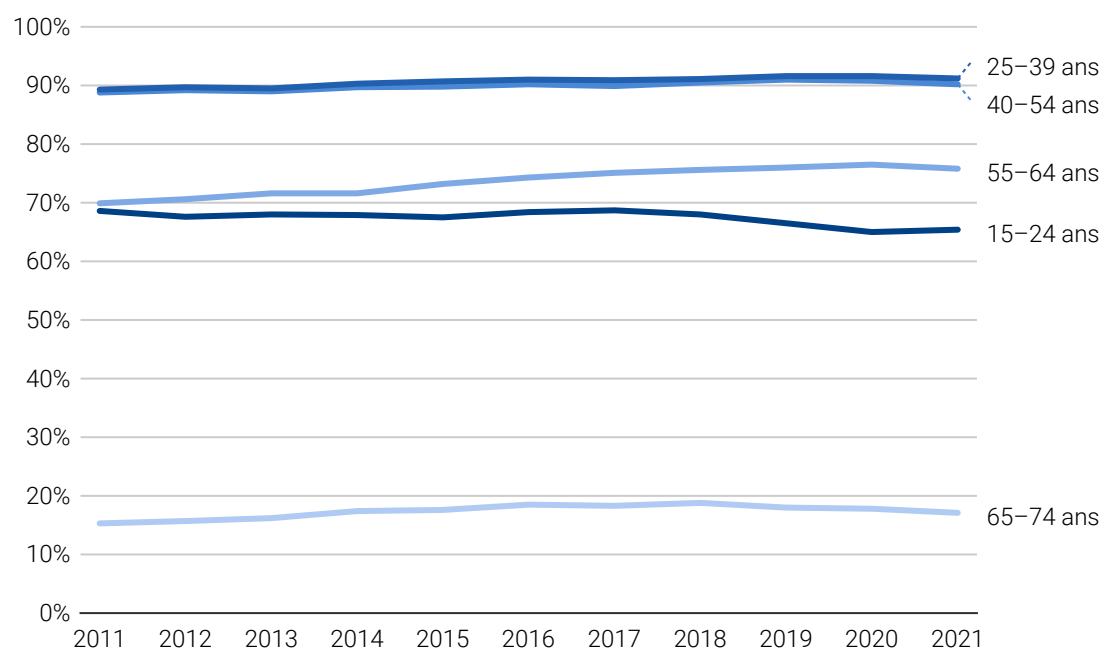
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et les offices cantonaux de statistique qui en ont fait la demande ont eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

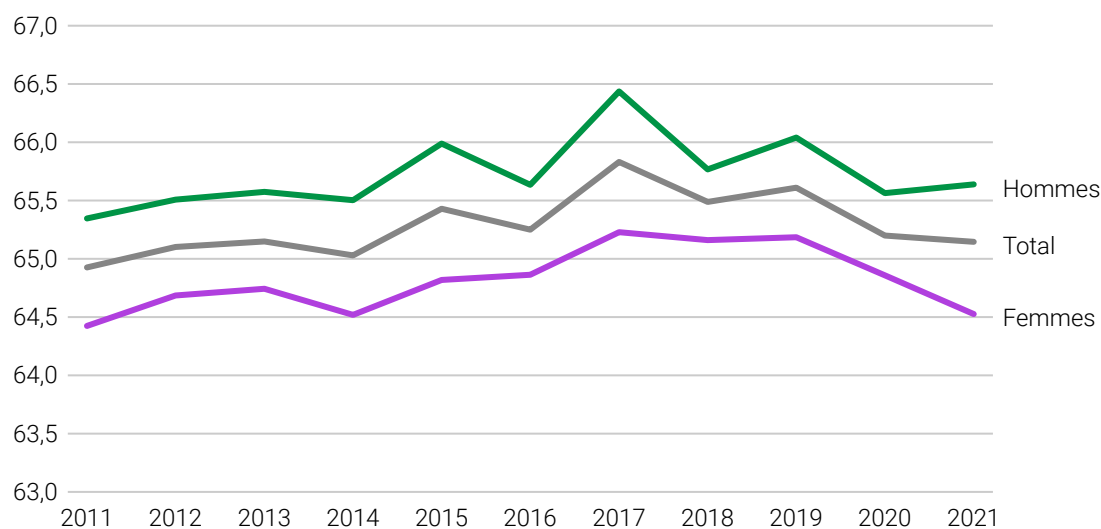
Taux d'activité par âge



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2022

Âge moyen à la sortie du marché du travail¹



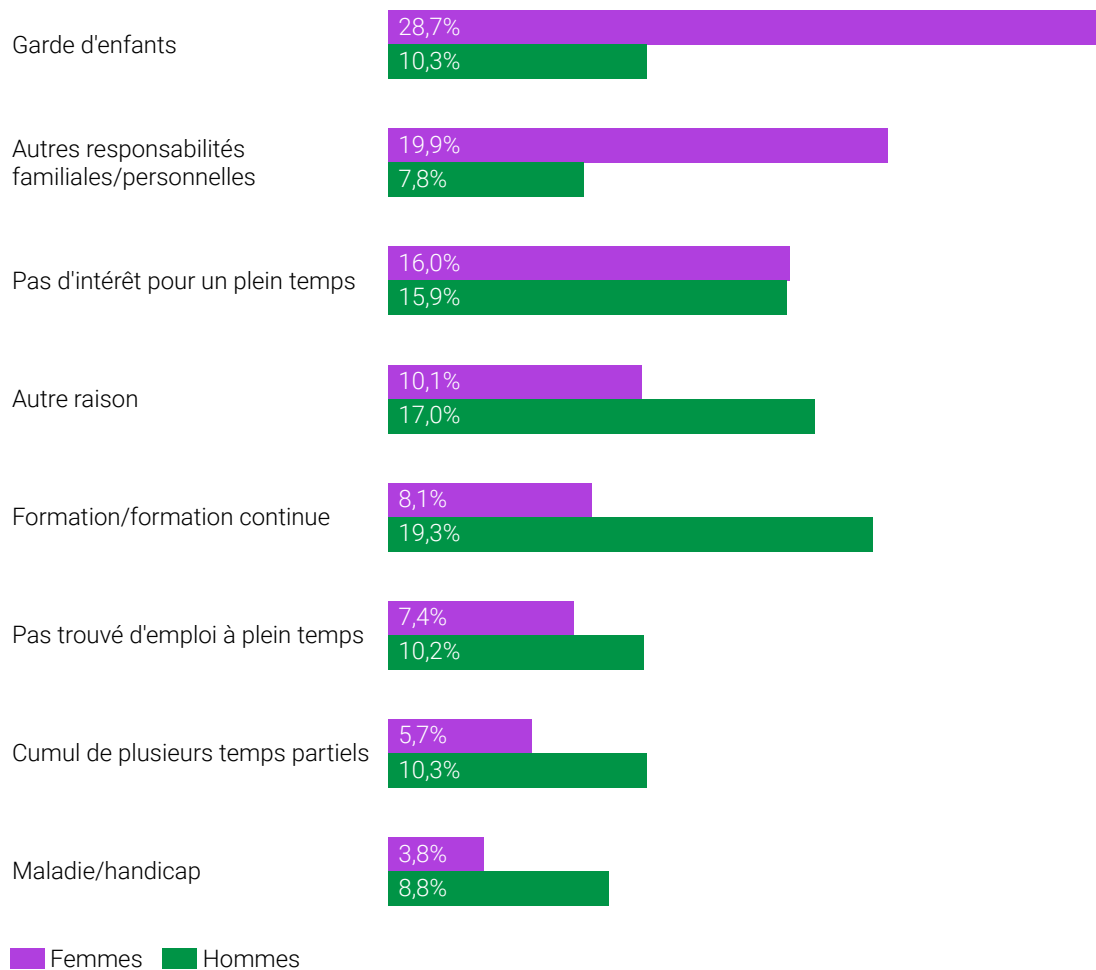
¹ Cet indicateur est calculé à partir de l'âge moyen pondéré à la sortie du marché du travail (personnes qui ont passé du statut de personne active à personne non active). Sont considérées uniquement les sorties des personnes de 58 à 75 ans.

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2022

Raisons du temps partiel par sexe, 2021

en % des personnes actives occupées à temps partiel



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2022

Job sharing 2021 selon diverses caractéristiques

En % des salariés à temps partiel

Total

Total salariés 9,6%

Sexe

Hommes 7,1%

Femmes 10,3%

Taille d'entreprise

1-49 personnes 10,3%

50-99 personnes 9,4%

100+ personnes 8,7%

Taux d'occupation

Moins de 20 % 8,0%

20%-49% 11,7%

50%-69% 11,9%

70%-89% 6,6%

Sections économiques

A Agriculture, sylviculture 7,8%

B-E Activité industrielle, prod. d'énergie 8,1%

F Construction 5,1%

G Commerce, réparation 7,7%

H Transports et entreposage 7,2%

I Hébergement et restauration 12,8%

J Information et communication 4,5%

K Activités financières et d'assurance 5,1%

L/N Immobilier, activités administratives 9,5%

M Act. spécialisées, scient. et techniques 5,1%

O/U Administration publique, act. extra-ter. 8,9%

P Enseignement 18,8%

Q Santé humaine et action sociale 8,9%

R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres 7,6%

/// Extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.